



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Meurthe-et-Moselle

AUDIT SOCIAL

L'audit social s'adresse aux entreprises ayant un ou plusieurs salariés. Il permet de balayer tous les aspects de la vie sociale d'une entreprise et de vérifier la conformité de la situation de l'entreprise au regard de ses obligations légales et réglementaires.

LES POINTS ABORDES :

- les affichages obligatoires (horaires, règlement intérieur, conventions et accords collectifs, ...),
- les documents à conserver (registre du personnel, déclaration unique d'embauche, ...),
- les contrats de travail,
- les bulletins de paie,
- la discipline,
- le temps de travail,
- les formations,
- ...

OBJECTIFS DE L'AUDIT :

- vérifier l'ensemble des points cités précédemment,
- proposer des modèles de documents permettant aux entreprises de se mettre en conformité avec les textes réglementaires.

METHODOLOGIE :

En lien avec le chef d'entreprise, l'agent de la CMA réalise un entretien en face à face et mobilise des outils spécifiques (questionnaire et modèles de documents) final.

LIEU :

Le diagnostic est réalisé dans les locaux de l'entreprise.

NOUS CONTACTER : Tél. : 03 83 95 60 60